



Accès à l'information et données ouvertes en Tunisie

Atelier de travail, le 19 juin à Tunis



Contexte

Les valeurs qui sous-tendent le droit d'accès à l'information ont un caractère universel et associent étroitement participation, transparence et reddition de comptes dans un environnement démocratique. Dans ce contexte, inévitablement, les progrès récents de la démocratie dans le monde amènent un nombre croissant de pays à faire preuve de plus de transparence et à adopter en conséquence des lois favorisant l'accès à l'information sous toutes ses formes.

La Constitution Tunisienne stipule, dans son article 32, que « l'État garantit le droit à l'information et le droit d'accès à l'information ». Ce droit est garant de la transparence institutionnelle et sert de levier dans la lutte contre la corruption. Il a été consacré par la loi numéro 2016-22 du 29 mars 2016, portant sur le droit d'accès à l'information.

L'adoption de cette loi constitue un pas important pour la consolidation de la liberté d'expression et la mise en place de règles de transparence et de recevabilité à travers l'application de la nouvelle Constitution et les obligations internationales de la Tunisie.

Il est maintenant nécessaire de prendre les textes d'application et les mesures nécessaires pour une mise en œuvre effective du droit d'accès à l'information. Il est aussi important et urgent de sensibiliser les citoyens aux nouveaux droits que leur ouvre cette loi, et de former les agents publics aux nouvelles démarches et procédures qui permettent aux citoyens de jouir effectivement du droit d'accès à l'information.

Dans ce contexte, cet atelier mettra l'accent sur les dernières réalisations des différentes parties prenantes en Tunisie (INAI, administration publique, société civile...) en matière de mise en œuvre du droit d'accès à l'information. L'objectif de cette activité est de sensibiliser la société civile à l'importance du droit d'accès à l'information, et ce à travers la présentation du guide d'accès à l'information destiné aux citoyens et médias ainsi que de cas pratiques de réutilisation des données en Tunisie et dans quelques pays membres de l'OCDE.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la collaboration entre l'OCDE, ARTICLE 19 et le gouvernement tunisien qui vise à promouvoir la réforme du secteur public inspirée par les principes de la transparence, de la participation citoyenne, de l'efficacité des services publics et de la reddition des comptes.

Cette collaboration fait partie du projet de l'OCDE sur le Gouvernement Ouvert financé par l'Initiative du Partenariat du Moyen Orient des États-Unis. Entre autres, la collaboration soutient la participation de la Tunisie au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (OGP).

Programme

09.00 – 09.30 Accueil des participants

09.30 – 10.00 Allocutions d'ouverture

Mots de bienvenue :

- M. Karim Belhaj Aissa, MENA Transparency programme coordinator, ARTICLE 19
- Mme Amira Tlili, Analyste de politiques publiques et Coordinatrice de projets, OCDE

Mots d'ouverture :

- M. Imed Hazgui, Président de l'Instance Nationale d'Accès à l'Information
- M. Khaled Sellami, Directeur Général de l'unité de l'Administration électronique, Présidence du Gouvernement
Mme Safa Hadj Fredj, Directrice à la Direction Générale des Réformes et Prospectives Administratives (DGRPA), Présidence du Gouvernement

10.00 – 11.00 Session 1 : Le guide simplifié d'accès à l'information

Présentation du guide simplifié sur l'accès à l'information, préparé à l'attention des citoyens et des journalistes

M. Issam Sghaier, Juge Administratif, Expert ARTICLE 19

L'objectif de la session est de présenter le guide simplifié sur l'accès à l'information, préparé à l'attention des citoyens et des journalistes, pour donner un aperçu sur les dispositions de la loi organique n° 2016-22 relative au droit d'accès à l'information, les droits qu'elle ouvre et les obligations qui en découlent.

11.00 – 11.30 Pause- café

11.30 – 13.00 Session 2 : Dernières évolutions en matière de mise en œuvre de droit d'accès à l'information en Tunisie

- **L'administration: État d'avancement de la mise en œuvre du DAI**
Mme Safa Hadj Fredj, Directrice à la Direction Générale des Réformes et Prospectives Administratives (DGRPA), Présidence du Gouvernement
- **L'expérience espagnole en matière de mise en œuvre du DAI**
M. Julián Prior Cabanillas, Coordinateur du droit d'accès à l'information de la Direction Générale de la Gouvernance Publique, Ministère des Finances et de la Fonction Publique, Espagne
- **L'INAI : État d'avancement de la mise en place et dernières décisions**
Mme Hajer Trabelsi, Représentante de l'Instance Nationale d'Accès à l'Information

Cette session permettra de présenter les dernières réalisations du côté de la mise en œuvre du droit d'accès à l'information en Tunisie notamment la circulaire n°19 du 18 Mai 2018 et les dernières décisions de l'Instance d'accès à l'information.

13.00 – 14.00 Déjeuner

14.00 – 15.45 **Session 3 : Réutilisation des données et données ouvertes**

- **L'état des lieux de la réutilisation des données et open data en Tunisie**
M. Kamel Malleh, Expert Open data, FSVC
- **Le cadre juridique régissant les données ouvertes en Tunisie**
Mme Rim Garnaoui, Directrice à l'unité de l'Administration Électronique à la Présidence du Gouvernement
- **La réutilisation des données par la société civile en Allemagne**
Mme Nora Kürzdörfer, Membre de l'association Abgeordnetenwatch.de, Allemagne
- **www.data4tunisia.org : Plateforme open data citoyenne pour la Tunisie**
Mme Chema Triki, Membre de l'association Cahiers de la liberté

Cette session permettra de présenter de nouveaux concepts en relation avec le droit d'accès à l'information dont notamment l'open data, la réutilisation des données, la licence de données ouvertes.

Elle sera aussi l'occasion de présenter des exemples d'associations tunisiennes et étrangères, actives en matière d'accès à l'information et de réutilisation des données.

15.45 – 16.00 **Clôture**

OCDE

L'OCDE est un forum au sein duquel les gouvernements comparent et échangent leurs expériences des politiques publiques, identifient les bonnes pratiques à la lumière des nouveaux défis, et promeuvent des décisions et des recommandations afin de produire de meilleures politiques publiques pour une vie meilleure. La mission de l'OCDE est de promouvoir des politiques publiques qui améliorent le bien-être économique et social des personnes dans le monde.

www.oecd.org

Programme MENA-OCDE pour la Gouvernance

Le Programme MENA-OCDE pour la gouvernance est un partenariat stratégique entre les pays de l'OCDE et de la région MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord) pour partager leur connaissance et leur expertise, afin de diffuser les normes et les principes de bonne gouvernance et de promouvoir la confiance et la croissance inclusive. Le programme renforce la collaboration avec les initiatives multilatérales les plus importantes actuellement dans la région.

www.oecd.org/fr/sites/mena/gouvernance

Projet OCDE pour le Gouvernement Ouvert

Le Projet soutient les pays membres de l'OGP et ceux qui veulent en être membre à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de gouvernement ouvert. L'OCDE fournit aux pays ses analyses en matière de gouvernement ouvert et contribue au recueil des données pour favoriser des recommandations fondées sur les faits. Des examens de gouvernement ouvert ainsi que des groupes de travail régionaux contribuent à l'élaboration de cadres détaillés de réforme du secteur public inspirés par les principes de gouvernement ouvert.

www.oecd.org/fr/sites/mena/gouvernance/mena-oecd-open-government.htm

Contact

Pour toute autre information, veuillez contacter:

- Mme Amira Tlili, OCDE (amira.tlili@oecd.org)

- Mme Katharina Zuegel, OCDE
(katharina.zuegel@oecd.org)

ARTICLE 19

ARTICLE 19 est une organisation internationale indépendante apolitique et sans but lucratif créé en 1987 à Londres et est présente à travers le monde dans 8 pays. En vertu de son mandat, ARTICLE 19, œuvre pour la défense et la promotion de la liberté d'expression et du droit d'accès à l'information, en tant que clés de la réalisation des autres droits de l'homme et de la lutte contre la pauvreté. ARTICLE 19 accompagne les instances indépendantes et les réformes dans les pays en transition démocratique.

www.article19.org

Programme Transparence d'ARTICLE 19

Le Programme de Transparence MENA vise, conformément aux stratégies globales d'ARTICLE 19, une mise en œuvre régionale efficace du droit d'accès à l'information et le principe de transparence en relation avec les droits de l'homme et le développement à travers un plaidoyer dans les pays cibles de la région MENA et la participation aux forums et initiatives internationales sur le sujet notamment l'OGP.

<https://www.article19.org/issue/access-to-information>

Contact

Pour toute autre information, veuillez contacter:

- Mme Saloua Ghazouani, ARTICLE 19
(saloua@article19.org)

- M. Karim Belhaj Aissa, ARTICLE 19
(karimbha@article19.org)

